

## Office of the Secretary of the UNICEF Executive Board

### Template for delegations commenting on the draft country programme documents

#### 2023 first regular session

***Draft country programme document commenting period for Cabo Verde common country programme document: 7 to 25 November 2022 [18:00 EST]***

***Draft country programme document commenting period for Algeria; Bolivia (Plurinational State of); Central African Republic; Costa Rica; Dominican Republic; Ecuador; Haiti; Iran (Islamic Republic of); Lebanon; Nepal; Pacific Islands (multi-country programme); Palestinian children and women in Jordan, Lebanon, the Syrian Arab Republic and the State of Palestine (area programme); Sao Tome and Principe; and Venezuela (Bolivarian Republic of): 15 November to 5 December 2022 [18:00 EST]***

Delegations are kindly invited to use this template to share their comments on the draft country programme document being presented to the Executive Board during the forthcoming session.

Delegation name: *European Union*

Draft country programme document: *Haiti*

In accordance with Executive Board decision [2014/1](#), draft country programme documents are considered and approved in one session, on a no-objection basis. All comments received by the Office of the Secretary of the Executive Board before the deadline stated above will be posted on the Executive Board website, and considered by the requesting country, in close consultation with UNICEF.

	Delegation's comments	Response(s)
<b>General comments</b>	<p>Education</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler avec le secteur du préscolaire nous semble assez pertinent car il s'agit d'un niveau de scolarisation peu développé en Haïti, qui devient de plus en plus un nécessité et qui est actuellement peu appuyé.</li><li>• Les axes d'intervention, planification, budgétisation et l'amélioration du système d'information sont fortement appuyés actuellement par la BM, la BID et l'UE. Il faudrait donc tenir compte d'une bonne coordination au moment de sa définition concrète.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'UNICEF apprécie les commentaires formulés par l'UE sur le document de programme de pays (CPD) d'Haïti. Les commentaires sont pertinents et opportuns et éclaireront le travail en cours d'élaboration des notes de stratégie de programme, des plans de travail et des stratégies de plaidoyer.</li><li>• Effectivement, le renforcement du sous-secteur préscolaire est une priorité pour le MENFP et ses partenaires techniques et financiers. L'UNICEF Haïti va travailler en collaboration avec la BID, BM, et UNESCO pour aligner nos interventions, et nous</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autres axes d'intervention tels que l'éducation pour combattre la violence, l'amélioration de l'environnement scolaire, les écoles résilientes et l'accès à l'école des enfants handicapés font également partie des actions visées dans le <i>ECW Multi-Year-Resilience Programme</i> pour Haïti 2022-2025 à mettre en œuvre par l'UNICEF et le PAM. Il serait utile de mentionner la complémentarité dans le CPD, ou au moins d'en tenir compte pendant sa mise en œuvre.</li> <li>• Concernant l'utilisation du « cash transfer » pour faciliter l'accès à l'école des familles les plus vulnérables, il serait intéressant de savoir s'il existe une analyse/réflexion sur l'opportunité/efficacité/« harmless » de cette méthode de mise en œuvre (largement utilisée en Haïti également pour d'autres secteurs d'intervention et par d'autres acteurs de développement). Le cas échéant, une mention dans la partie des leçons apprises serait bienvenue.</li> </ul>	<p>accorder autour d'un plan d'action commun pour le renforcement du sous-secteur préscolaire, qui sera porté principalement par le BUGE (bureau de gestion du préscolaire) avec le support technique et financier de l'UNICEF. Ce plan consistera en une restructuration du préscolaire : génération d'évidences pour une prise de décision plus informée, développement et mise en œuvre d'un curriculum approprié pour la tranche d'âge et basée sur les principes de l'apprentissage par le jeu, des partenariats avec le secteur privé pour homogénéiser l'offre de services, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UNICEF prend bonne note des commentaires sur les axes d'intervention, planification, budgétisation et l'amélioration du système d'information. En collaboration avec le MENFP, l'UNICEF Haïti s'engage à assurer la coordination avec la BM, la BID, et l'UE ainsi que les acteurs clés du secteur de l'éducation en particulier dans le processus d'élaboration de notre plan de gestion du programme de pays et des plans de travail annuels. En tant que co-lead du groupe de l'éducation en situation d'urgence, une des priorités de l'UNICEF sera de soutenir les DDEs en terme d'amélioration de système de gestion de données.</li> <li>• l'UNICEF prend également bonne note du commentaire concernant le ECW MYRP. Les priorités du CPD sont en effet alignées avec les activités planifiées pour le fonds ECW MYRP .</li> <li>• L'UNICEF a appuyé la mise en place de “cash transferts” pour le secteur éducatif au cours de 2021 et 2022, et des évaluations ont été réalisées qui montrèrent que les familles dépensaient les montants alloués pour couvrir des frais liés à l'éducation de leurs enfants (frais d'inscription, uniformes, manuels, etc.). Par ailleurs, les efforts</li> </ul>
--	---	---

		<p>qui seront menés dans le futur seront alignés à la Politique Nationale de Promotion et Protection Sociale (PNPPS) portée par le Ministère de l'Action Sociale et du Travail (MAST) en collaboration avec le MENFP, la CEPAL, BM, PAM, UNICEF, etc. L'application de la modalité « transferts monétaire » dans le secteur de l'éducation en vue d'améliorer l'accès à l'éducation aux enfants à tous les niveaux afin de poursuivre les objectifs déjà contenus dans le plan décennal révisé (PDEF) s'est révélé un puissant outil pour faire face aux problèmes de l'abandon scolaire, de la déscolarisation, et de l'exclusion des enfants dans le système éducatif, notamment en agissant à la fois au niveau de la demande (solvabilisation + sensibilisation) et de l'offre (incitations financières des enseignants). De cette expérience, 3 risques se sont révélés importants à anticiper et apporter des mesures de mitigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les erreurs d'inclusion des enfants non scolarisés. La mitigation de ce risque suppose une bonne coordination avec l'administration des écoles de l'étape de la validation des listes à celle de la vérification après chaque distribution. Le maintien des enfants à l'école doit pouvoir rester la condition d'éligibilité pour rester dans les cycles de transfert.</li> <li>- L'attaque/la menace par les gangs oblige à maintenir une communication informelle autour du cash en informant uniquement les bénéficiaires directs (mères et gardiennes) avec des consignes de sécurité. Ce risque est suivi par des enquêtes après post-distributions rigoureuses.</li> <li>- Le déploiement d'un mécanisme communautaire de gestion des cas permet de</li> </ul>
--	--	---

		renforcer la dimension « do no harm » des opérations de cash transferts, surtout lorsque ceux-ci sont couplées avec des mécanismes de gestion et de remontée des plaintes (y compris le PSEA).
<b>Comments on specific aspects of the draft country programme document</b>	<i>(Delegations providing comments may wish to include details, such as the page number, paragraph number, or page of the annexed results and resources framework).</i>	